

CCMO MUTUELLE

LE SERVICE D'ASSISTANCE DE VOTRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

24H/24 7J/7

Le détail et modalités des garanties sont consultables sur votre notice d'information disponible sur votre espace adhérent sécurisé en vous connectant à www.ccmo.fr ou sur simple demande auprès de CCMO Mutuelle.

L'accès au service d'assistance santé est réservé exclusivement à vous-même, adhérent CCMO Mutuelle, et pour autant qu'ils bénéficient de votre garantie Santé, votre conjoint(e) de droit ou de fait, et vos enfants fiscalement à charge vivant sous votre toit. Vous perdez le bénéfice du service assistance dès lors que vous n'êtes plus adhérent à la Mutuelle.

Assistance **santé** Maternité
Dépendance Immobilisation Hospitalisation Décès

À tout moment dès l'adhésion

- Informations santé.
- Informations juridiques.
- Informations sociales.

En cas d'hospitalisation prévue ou imprévue (même en chirurgie ambulatoire), d'hospitalisation au domicile, de séjour en maternité supérieur à 5 jours, d'immobilisation au domicile supérieure à 5 jours de l'adhérent ou de son conjoint

- Aide à domicile.
- Venue d'un proche au domicile.
- Prise en charge de vos enfants de moins de 16 ans, ascendants fiscalement à charge ou du conjoint dépendant.
- Aide aux démarches administratives.
- Livraison de médicaments.
- Transmission de messages urgents.
- Garde ou transfert des animaux de compagnie.
- Lit d'accompagnement.

En cas d'immobilisation supérieure à 5 jours au domicile d'un enfant de moins de 16 ans

- Prise en charge de vos enfants.

En cas d'immobilisation supérieure à 15 jours au domicile d'un enfant de moins de 16 ans

- Soutien scolaire à domicile.

En cas d'arrêt de travail imprévu de l'assistante maternelle habituelle

- Prise en charge de vos enfants.

En cas de traitement médical par chimiothérapie ou radiothérapie

- Accompagnement médico-social.
- Aide à domicile.

En cas d'hospitalisation supérieure à 48 h des bénéficiaires âgés de 75 ans et plus

- Téléassistance à domicile.

En cas de grossesse pathologique nécessitant une hospitalisation supérieure à 48 h ou une immobilisation au domicile supérieure à 15 jours

- Aide à domicile.
- Prise en charge de vos enfants de moins de 16 ans.
- Soutien scolaire.

En cas de maternité, durant toute la grossesse et jusqu'à 15 jours après l'accouchement

- Aide aux jeunes parents.
- Informations médicales et sociales aux jeunes parents.
- Aide à domicile.
- Accompagnement psychologique.
- Prise en charge de vos enfants de moins de 16 ans.

En cas de perte d'autonomie ou d'aggravation de l'état de dépendance d'un bénéficiaire

- Téléassistance à domicile.
- Accompagnement médico-social.
- Accompagnement psychologique.
- Informations dépendance.

En cas de maladie professionnelle ou d'accident du travail de l'adhérent et son conjoint

- Aide aux démarches administratives.

En cas d'addiction ou de dépression constatée d'un bénéficiaire

- Accompagnement psychologique.

En cas de décès à l'étranger d'un bénéficiaire

- Transmission de messages urgents.
- Prise en charge de vos enfants et petits enfants de moins de 16 ans, ascendants fiscalement à charge ou du conjoint dépendant.
- Garde ou transfert des animaux de compagnie.
- Avance frais d'obsèques.
- Assistance à l'organisation des obsèques.

En cas d'atteinte corporelle grave ou de décès d'un proche de l'adhérent ou de son conjoint

- Accompagnement médico-social.
- Accompagnement psychologique.

En cas d'accident ou de maladie d'un bénéficiaire lors d'un déplacement en France et à plus de 50 km du domicile

- Rapatriement ou transport sanitaire.

CCMO MUTUELLE

SERVICE RELATION CLIENT
(Pour toute information)

03 44 06 90 00

SERVICE ASSISTANCE
(Pour une prise en charge)

03 44 06 90 90

CCMO Mutuelle- Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité, dont le siège social est sis 6 avenue de Beauvaisis, PAE du Haut Villé 60 000 BEAUVAIS, inscrite sous le n° 780 508 073, soumise au contrôle de l'ACPR (4 place de Budapest, 75009 PARIS).

Les Prestations d'Assistance Santé sont assurées et gérées par FILASSISTANCE INTERNATIONAL S.A. au capital de 4 100 000 €- Entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée au RCS Nanterre N° 433 012 689 et dont le siège social est situé au 108 Bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.

Ce document n'est pas contractuel. La notice d'information reprenant l'intégralité des conditions générales de la convention d'Assistance Santé (détail et modalités d'application) vous sera remise sur simple demande auprès de CCMO Mutuelle ou disponible sur votre espace adhérent sécurisé en vous connectant sur www.ccmo.fr

